

19 novembre 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BELVEDERE

(Euronext Paris)

Par courrier du 17 novembre 2008, la société de droit néerlandais Global Opportunities (GO) Capital Asset Management B.V. (1) (Johannes Vermeerstraat 14, 1071 DR Amsterdam, Pays-Bas), agissant pour le compte du fonds Global Opportunities Fund dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 novembre 2008, le seuil de 10% du capital de la société BELVEDERE et détenir pour le compte dudit fonds, 223 046 actions BELVEDERE représentant autant de droits de vote, soit 8,89% du capital et 7,35% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions BELVEDERE.

(1) Contrôlée par GO Capital N.V.

(2) Sur la base d'un capital composé de 2 509 990 actions représentant 3 034 832 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.